

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 89 (1938)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Conférences forestières à Zurich  
**Autor:** Francey, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785086>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Conférences forestières à Zurich

(du 5 au 7 avril 1938).

(Suite et fin.)

Mardi matin, le professeur *Gäumann* met l'auditoire au courant des résultats acquis, au cours des recherches sur « *L'influence de l'époque de l'abatage sur la durabilité des bois* ».

Le bois se transforme sous l'influence d'agents extérieurs. La résistance du bois aux altérations est ce que l'on nomme sa qualité.

Ces agents extérieurs sont, en premier lieu, la température et l'humidité. Mais on a pu constater que la station joue aussi un rôle dans la conservation du bois. L'épicéa, par exemple, qui a crû sur le plateau, à basse altitude, est plus sensible à l'altération que le sapin. L'épicéa de montagne, par contre, résiste beaucoup mieux aux agents extérieurs. En plaine, hors de sa zone de dissémination naturelle, l'épicéa n'a pas la possibilité d'amener à maturation complète les fibres qui le composent.

Il y a corrélation entre la résistance à la pourriture (« *Vermorschbarkeit* ») et la formation des couches annuelles. La prédisposition du bois à la pourriture atteint son maximum en temps de sève, mais elle n'est pas fonction de la teneur du bois en substances nutritives (*Nährstoffe*). La cause doit en être recherchée dans la présence dans le bois, à ce moment-là, de substances d'accroissement (*Wuchsstoffe*). Leur production correspond à la période de constitution des couches annuelles.

C'est pourquoi les bois doivent être abattus de préférence dès septembre à février. Ils peuvent fort bien rester, alors, une année sans risque de pourriture. Coupés en été, de mai à juin tout particulièrement, ils sont infiniment plus sensibles.

Les bois séchés à l'air sont difficilement attaqués par les champignons, et les bois flottés encore moins. C'est une des principales raisons pour lesquelles les bois du Nord, qui sont parfois flottés durant plus de deux ans avant d'arriver en scierie, doivent leur réputation.

D'une façon générale, conclut le conférencier, le bois devrait être manutentionné avec soin. Les différentes corporations, dont l'activité s'étend à l'exploitation et à l'utilisation du bois, devraient faire un effort pour s'entendre et les vieilles règles de l'art, que les artisans se faisaient un point d'honneur d'appliquer autrefois, devraient être plus strictement suivies. Il ne pourrait qu'en résulter profit pour chacun !

Après cette conférence remarquable, le professeur *Knuchel* présente à l'assemblée une leçon de choses très complète : « *Contre les tares du bois.* »

Aujourd'hui, dit-il, chacun en Suisse est persuadé de l'importance de la forêt. Cette forêt doit être maintenue en état de fournir du bois, mais du bois de qualité. Mais il faut mener de pair, avec la recherche de la qualité, la présentation de la marchandise. Si le bois a perdu du

terrain, au cours des dernières années, c'est à la fourniture de bois de deuxième choix, et souvent mal présentés, qu'on le doit.

L'industrie a évolué; elle s'est mécanisée et a trouvé moyen de tirer parti de certains bois tarés inutilisables autrefois. Mais il faut faciliter l'acheteur de ces assortiments et remédier au manque à gagner provenant de la vente de bois de deuxième choix, par une amélioration générale de l'exploitation : chemins, façonnage, outillage, triage des assortiments.

Puis, après avoir passé en revue les défauts du bois, le conférencier s'attarde à la question de l'élagage, qu'il résume en trois points :

- 1° l'élagage en vert ne vaut rien; il doit être exclu,
- 2° les branches de plus de 3 cm de diamètre ne doivent pas être coupées,
- 3° les tiges qui ne sont pas susceptibles de former, après élagage, un manchon d'au moins 10 cm d'épaisseur doivent être laissées de côté.

Les conditions économiques de notre pays nous obligent à une utilisation rationnelle des matières premières et nous imposent une mise en valeur toujours plus soignée du bois. Les quantités de bois tarés que nous ont léguées les méthodes de culture et d'exploitation du siècle dernier (forêt régulière et coupe rase) ont, jointes à d'autres circonstances, discrédité le bois suisse.

Actuellement, il semble que la qualité des bois vendus aille en s'améliorant graduellement. Par un triage détaillé des produits façonnés, il sera possible d'obtenir d'autres progrès encore. Il faut que cette idée du tri des assortiments se répande de plus en plus dans le personnel forestier.

Au cours de l'après-midi, le professeur *Schneider-Orelli* mit ses auditeurs au courant des « *Récents résultats obtenus au cours des recherches dans le domaine de l'entomologie forestière.* »

Chacun connaît la maîtrise du professeur *Schneider-Orelli* dans son domaine; son exposé fut très intéressant. Il le divise en deux chapitres :

A. Les insectes du bois.

B. Les poux de l'écorce.

Chez les insectes du bois, il faut distinguer ceux qui attaquent le bois sur pied ou les bois abattus encore verts (bostryches divers et *Sirex*) et ceux qui ne s'attaquent qu'aux bois abattus et entreposés depuis un temps plus ou moins long, qu'ils soient travaillés ou non (capricorne des maisons : *Hausbock*). Chez les premiers, toute activité cesse dès que le bois est sec ou bien, comme c'est le cas pour le *Sirex*, seules les galeries commencées sont poursuivies jusqu'à l'envol de l'insecte parfait. Un contrôle sérieux et un empilage suffisamment long permettent d'éliminer ces bois défectueux dans la plupart des cas. Comme moyen préventif, l'aspersion des grumes avec une solution de carbolineum (*Hadorn*) donne des résultats satisfaisants.

Les dégâts causés par le capricorne des maisons sont plus graves, car ils sont chroniques et ce n'est pas sans raison qu'on leur voue plus d'attention aujourd'hui. La réutilisation des matériaux de démolition est une des causes de la propagation de cet insecte qui, par ailleurs, s'attaque aussi directement au bois sain, à l'intérieur duquel il peut provoquer, dans l'espace d'une année déjà, de vastes et graves dommages, tant dans la charpente que dans les boiseries ou le lambrissage d'un bâtiment. Le badigeonnage avec le « xylamon » est un moyen de préservation efficace, nettement supérieur à l'emploi du pétrole et qui, au contraire du carbolineum, conserve au bois sa couleur naturelle. Une lutte intensifiée contre le capricorne se justifie pleinement, dans l'intérêt de l'utilisation du bois pour la construction. Certaines villes d'Allemagne ont créé une assurance obligatoire des propriétaires d'immeubles contre les dégâts provoqués par cet insecte.

Quant aux poux de l'écorce et des aiguilles, ils sont représentés chez nous par *Dreyfusia Nüsslini*, répandu dans les forêts de sapin de la Suisse occidentale jusqu'à l'altitude de 800 m, alors qu'en Suisse orientale, il ne dépasse pas 600 m, et par le *Chermes abietis*.

Après la conférence de M. Schneider-Orelli, le Dr *Haefeli*, ingénieur, disserta sur l'activité scientifique de la « Station de recherches pour l'étude de la neige et des avalanches », installée à Davos-Weissfluhjoch. La présentation de nombreux clichés photographiques et d'un film illustrèrent cette activité avec beaucoup d'objectivité.

Le jeudi matin était réservé aux *questions de pédologie*. Le professeur *Pallmann*, tout d'abord, fit un savant exposé de la pédologie en général et releva, avec un dynamisme entraînant et persuasif, différents points en corrélation avec la sylviculture.

Il expliqua le mécanisme de la formation des sols, l'influence du climat de montagne sur cette formation et les transformations qui s'ensuivent. Puis, passant à la définition des profils du sol, au point de vue de leur ordonnance verticale, il en arriva à la classification des différents types de sol et aux notions de : série pédologique, succession, régression.

Comme chez une association végétale, il se produit dans le sol des transformations et une évolution vers un stade de maturation que l'on nomme aussi « climax » : c'est la *succession*. Il peut arriver, à la suite d'influences extérieures diverses (coupe rase, parcours du bétail, incendie, avalanche, éboulement, inondation, etc.) que l'évolution soit négative. Il s'agit alors d'une *régression*.

Mais il est impossible de résumer, en quelques lignes, une conférence aussi riche en faits et enseignements. Nous émettons le vœu que M. Pallmann trouve une fois le temps, malgré toutes les activités qui l'accaparent, de mettre au point une publication sur la pédologie forestière. Cette question, d'une réelle actualité, ne pourrait que gagner à être divulguée largement.

Ensuite, le Dr *Burger*, directeur de la Station fédérale de recherches

forestières, met l'assemblée au courant des « *Principaux résultats provisoires d'essais pour l'amélioration des sols forestiers* ».

Il s'agit de sols, que la coupe rase et l'abus de cultures intercalaires ont dégradés, et dont on a essayé de stimuler l'activité biologique par des amendements tels que : l'écobuage, l'emploi d'essences auxiliaires, le crochetage, l'apport d'engrais naturels (ramilles) ou artificiels (chaux), ou encore l'inoculation de bonne terre de forêt, selon le conseil du professeur Schaedelin.

Ces essais ne font que commencer et ce n'est que dans 10 ou 20 ans qu'on pourra conclure, de façon plus ou moins précise, à ce sujet. Des communications seront faites, sur ce chapitre, dans les « *Annales de l'Institut fédéral de recherches forestières* ».

Pour terminer le cycle des conférences, Monsieur *l'Inspecteur général des forêts* avait tenu de faire part à ses auditeurs de ses idées sur les « *Reboisements en montagne* ».

Les expériences faites dans ce domaine, dit-il en substance, doivent profiter à l'étude de la politique des reboisements et, éventuellement, à son évolution (voir, à ce sujet, le « *Journal forestier* » n° 12, 1937).

Au cours de la discussion qui suivit cet exposé, de nombreuses opinions eurent l'occasion de se faire entendre, qui prouvèrent tout l'intérêt que les forestiers portent à cette importante question.

Et le point final à ces conférences fut mis sur un sentiment général de confiance dans le but auquel tendent tous les efforts de la sylviculture et que tous les forestiers suisses ont fait leur : amélioration de la forêt suisse et production de bois de qualité ! J. Francey.

---

## COMMUNICATIONS.

---

### **Incendie de forêt près de Rarogne (Valais).<sup>1</sup>**

Dans l'après-midi du 11 avril, un incendie a éclaté dans les pentes boisées s'étendant au-dessus de Rarogne, sur le territoire communal de Bürchen (près de Gampel). Attisé par un vent violent du nord-est, favorisé en outre par une sécheresse extraordinaire, il était à craindre qu'il ne se propageât très rapidement sur une vaste étendue.

Les pompiers de tous les villages environnants furent immédiatement mobilisés, au nombre d'environ 500 hommes. Ceux-ci luttèrent

---

<sup>1</sup> Plusieurs quotidiens ayant annoncé à leurs lecteurs, vers la mi-avril, qu'un incendie avait ravagé la forêt avoisinant Rarogne, sur une étendue de 4 km<sup>2</sup> (400 ha), nous avons prié M. l'inspecteur cantonal des forêts *R. Loretan*, de vouloir bien nous donner quelques renseignements à ce sujet. Nous le remercions de l'avoir fait avec beaucoup de complaisance. Il résulte de ces données que le dit incendie s'est étendu, en réalité, sur une surface de 10 ha environ. *La Rédaction.*